



Homélie du 10 juillet 2022, par le P. Benoît Lecomte

Retrouvez les 2 versions de l'homélie de ce dimanche : celle du samedi soir et celle du dimanche matin avec les baptêmes et le jubilé d'or !

Homélie du samedi soir

« Je suis croyant mais pas pratiquant. » Combien de fois entendons-nous cette affirmation, la personne indiquant ainsi une foi en Dieu et l'absence de participation à la prière commune et au rassemblement dominical.

Mais de quelle pratique devons-nous parler ? Ce qu'il nous faut mettre en pratique, nous dit le livre du Deutéronome, c'est la Loi. La Loi est un don que Dieu fait à l'homme pour que l'homme vive. Et cette Loi n'est pas « *au-dessus de tes forces ni hors d'atteinte* », elle n'est pas dans les cieux ni au-delà des mers, mais « *elle est tout prêt de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur afin que tu la mettes en pratique.* » Cette Loi, elle est Parole vivante, Parole de Dieu, Parole créatrice de vie, et elle est commandement, invitation à aimer, à « *se faire le prochain* », dirait Jésus au docteur de la Loi dans la page d'Évangile que nous venons d'entendre.

Voilà la pratique qui plaît à Dieu. La parabole du Samaritain nous le raconte avec tant de force ! Le prêtre et le lévite, deux hommes de la Loi, connaissent la Loi mais sont enfermés dans une théorie qui devient insensée et inhumaine lorsqu'elle est poussée à l'extrême et incomprise. Et ils deviennent incapables de comprendre cette Loi pour ce qu'elle est, et de la mettre en pratique. La pratique de la Loi, ce que doit accomplir le pratiquant, nous dit la Parole de Dieu, c'est d'aimer au-delà de toute raison. C'est dépasser nos catégories de bien pensance et de jugement – ce que fait le Samaritain de la parabole – pour aimer concrètement celui qui est dans le besoin, pour reconnaître tout homme dans son humanité et se mettre à son service, quelques soient sa religion, ses opinions, sa culture, son histoire. C'est donner – de son temps, de son argent, de ses compétences, de soi – pour que l'autre aille mieux. Voilà la véritable pratique.

Mais alors, me direz-vous, si telle est la pratique qui est attendue de nous, qu'en est-il de notre participation à la prière et au rassemblement dominical, à la célébration de la résurrection du Christ ?

Elle est précisément la reconnaissance, dans la foi, que cette Loi d'amour vient de Dieu et que la mettre en pratique nous fait participer concrètement à sa divinité. La participation à la messe – puisque c'est d'elle qu'il s'agit lorsqu'on parle communément de « pratique » – n'est pas de l'ordre d'une pratique, mais de la reconnaissance d'une relation d'amour qui nous lie avec Dieu. On pratique un sport, un instrument de musique, mais on ne « pratique » pas sa femme ou son mari. De la même façon, on ne « pratique » pas la messe, on vit, lors de cette prière commune, cette relation intense d'échange mystérieux entre l'Homme et Dieu, cette relation mystérieuse où Dieu vient rencontrer l'Homme pour sauver le monde. Et on rend grâce pour cet amour reçu et redonné.

Ainsi, le « croyant non pratiquant » devient plutôt un « pratiquant non croyant », une femme ou un homme qui vit de l'amour en acte et en vérité dans son quotidien, mais sans nécessairement prendre le temps de reconnaître la source de cet amour et de s'en nourrir.

« *Que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?* », demande le docteur de la Loi. « *Aimer le Seigneur Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ton intelligence, et te faire le prochain de ton frère pour l'aimer comme toi-même* », répond Jésus.

Que notre pratique à nous tous se fasse charité dans l'humble quotidien de nos vies, et que cette charité nous donne de reconnaître le Christ et nous fasse grandir dans la foi et la confiance en Lui.

Amen.

P. Benoît Lecomte

Homélie du dimanche matin

« *Que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?* », demande le docteur de la Loi. « Aimer le Seigneur Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ton intelligence, et te faire le prochain de ton frère pour l'aimer comme toi-même », répond Jésus.

Aimer.

Voilà bien ce que vous essayez de vivre quotidiennement depuis 50 ans, Christian et Christiane, qui célébrez au milieu de nous ce matin vos noces d'or. Voilà ce que vous souhaitez pour vos enfants en les présentant au baptême : que Endréas, Liam Christophe, Mathis, Miya et Lana vivent dans l'amour, aiment et soient aimés.

La Parole de Dieu nous parle aujourd'hui de cet amour qui est mise en pratique de la Loi. La Loi est un don que Dieu fait à l'homme pour que l'homme vive. Et cette Loi n'est pas « *au-dessus de tes forces ni hors d'atteinte* », elle n'est pas dans les cieux ni au-delà des mers, mais « *elle est tout prêt de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur afin que tu la mettes en pratique.* » Cette Loi, elle est Parole vivante, Parole de Dieu, Parole créatrice de vie, et elle est commandement, invitation à aimer, à « *se faire le prochain* », dirait Jésus au docteur de la Loi dans la page d'Évangile que nous venons d'entendre.

Voilà la pratique qui plaît à Dieu. La parabole du Samaritain nous le raconte avec tant de force ! Le prêtre et le lévite, deux hommes de la Loi, connaissent la Loi mais sont enfermés dans une théorie qui devient insensée et inhumaine lorsqu'elle est poussée à l'extrême et incomprise. Et ils deviennent incapables de comprendre cette Loi pour ce qu'elle est, et de la mettre en pratique. La pratique de la Loi, ce que doit accomplir le pratiquant, nous dit la Parole de Dieu, c'est d'aimer au-delà de toute raison. C'est dépasser nos catégories de bien pensée et de jugement – ce que fait le Samaritain de la parabole – pour aimer concrètement celui qui est dans le besoin, pour reconnaître tout homme dans son humanité et se mettre à son service, quelques soient sa religion, ses opinions, sa culture, son histoire. C'est donner – de son temps, de son argent, de ses compétences, de soi – pour que l'autre aille mieux. Voilà la véritable pratique.

A celui qui se définit comme « croyant mais pas pratiquant », la Parole de Dieu répond en retournant l'affirmation. Celui qui aime est pratiquant, parce qu'il met en pratique la seule Loi qui soit digne d'être suivie et qui est la Loi d'amour. La participation à la prière commune, au rassemblement dominical, à la célébration de la résurrection du Christ, est la reconnaissance, dans la foi, que cette Loi d'amour vient de Dieu et que la mettre en pratique nous fait participer concrètement à sa divinité. On ne « pratique » pas la messe comme on pratique un sport ou un instrument de musique, on vit, lors de cette prière commune, cette relation intense d'échange mystérieux entre l'Homme et Dieu, cette relation mystérieuse où Dieu vient rencontrer l'Homme pour sauver le monde. Et on rend grâce pour cet amour reçu et redonné. Ainsi, le « croyant non pratiquant » devient plutôt un « pratiquant non croyant », une femme ou un homme qui vit de l'amour en acte et en vérité dans son quotidien, mais sans nécessairement prendre le temps de reconnaître la source de cet amour et de s'en nourrir.

Endréas, Liam Christophe, Mathis, Miya et Lana, qui allez être plongés dans la vie et l'amour du Christ pour grandir avec lui, et nous tous ici, que notre pratique se fasse charité dans l'humble quotidien de nos vies, et que cette charité nous donne de reconnaître le Christ et nous fasse grandir dans la foi et la confiance en Lui.

Amen.

P. Benoît Lecomte